

JEAN-PIERRE GOUDAILLIER

**Le vocabulaire utilisé dans
*Les rafales – Dans les rues – roman de mœurs apaches et
bourgeoises* de J.-H. Rosny aîné (1913)**

This article is part of a broader series of works on popular and slang varieties of 19th-century French, as recorded in dictionaries of the time and in literary works written during that literature-rich period, whether the texts come from highly celebrated, well-known authors or from lesser-known ones. The aim is to achieve a better understanding of the use of terms and expressions dating from the 19th century, as well as their morphology, etymology, and dating, among other aspects.

Les Apaches

Cette analyse de vocabulaire fait partie d'un ensemble de travaux à propos des variantes populaires/argotiques du français du XIX^e siècle relevées dans les dictionnaires de l'époque et les œuvres littéraires écrites au cours de ce siècle riche en littérature, que les textes émanent pur celles-ci d'auteurs de grande célébrité, très connus mais aussi moins connus. Le but est de parvenir ainsi à une meilleure connaissance de l'emploi des termes et expressions datant du XIX^e siècle, ainsi que de leur morphologie, de leur étymologie et de leur datation, entre autres.

Les *Apaches* sont des bandes criminelles du Paris de la Belle Époque ; les jeunes sont bien souvent livrés à eux-mêmes et la criminalité juvénile devient une préoccupation majeure de la toute fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Des bandes de jeunes malfrats haïssent les bourgeois, les policiers – qu'ils n'hésitent à tuer le cas échéant – et tout travail régulier, refusant par exemple d'être ouvriers à l'usine. Pour Michelle Perrot,

L'Apache est « né sur le pavé de Paris. Tout gosse, il se traîne dans les ruisseaux des quartiers de la périphérie ou de la banlieue [...]. Il échappe à l'école et à un apprentissage en pleine décadence. Il vagabonde, vit de petits métiers, ou de petite maraude, nargue la police qui, dans les secteurs populaires, passe le plus clair de son temps à pourchasser les garnements. Il

se forme de petites bandes de quartiers [...], bandes mixtes où les filles sont moins nombreuses et d'autant plus désirées : des garçons de quatorze ans parlent de leurs « amies » avec orgueil, même s'ils vivent parfois de leurs charmes. (Perrot, 2007 : 72)

Alain Bauer et Christophe Soullez considèrent qu'au début du XX^e siècle

le centralisme jacobin de l'administration, caractéristique forte de l'Empire, n'a pas atteint la police. Le maintien de l'ordre et la répression des crimes et délits appartiennent pour l'essentiel à deux entités distinctes : la gendarmerie et les polices municipales. Il n'existe quasiment aucune coordination entre ces deux organisations tout comme entre les différentes polices municipales. (Bauer, Soullez, 2012 : 103)

Et ils précisent :

Le paysage policier est donc morcelé et constitué de multiples polices qui se jalourent, se concurrencent parfois. [...] D'où une relative inefficacité du système. C'est dans ce contexte que la criminalité se développe¹. À Paris, malgré de notables progrès dus aux travaux du préfet Haussmann, à la généralisation de l'éclairage public ou encore à une meilleure organisation policière [...] des bandes sévissent. Il en est ainsi des « Apaches », bandes composées de jeunes âgés d'une vingtaine d'années, issus généralement des quartiers périphériques, tels que celui de Belleville, et descendant dans le cœur de Paris, aux Halles ou à la Bastille – quartier tenu par les Auvergnats –, pour commettre leurs méfaits. (Bauer, Soullez, 2012 : 104)

Pour Dominique Kalifa,

À la Belle Époque, ce sont encore les Halles (le boulevard Sébastopol, le quartier des Innocents du Temple ou des Innocents) qui forment l'épicentre du Paris-Apache. (Kalifa, 2004 : 140)

Les *Apaches*, apparus à la Belle Époque, ont leurs principaux lieux de prédilection, dont, parmi d'autres, Charonne, Sébastopol, Belleville, la Goutte d'or, Ménilmontant, les fortifications ; ils fréquentent le cabaret de l'*Ange Gabriel*².

¹ « Durant quatre siècles, une véritable extinction des crimes de sang (de plus de 100 pour 100 000 habitants à moins de 2 pour 100 000) a été enregistrée. [...] Cependant, au fil des ans, des phénomènes récurrents apparaissent. Bandes de mineurs délinquants des faubourgs ("*Apaches*" au début du dernier siècle, "Blousons noirs" ou "Loubards" après la Seconde Guerre mondiale), criminalité sur la première ligne du métro dès son ouverture, en 1900 » (Alain Bauer, « L'inéluctable retour de l'ordre, mais quel ordre ? », *L'opinion*, 5 mai 2023).

² Les deux chefs de bande Manda (bande de Popincourt) et Leca (bande des Orteaux) sont souvent vus à l'*Ange Gabriel* (Commissaire Eugène Lefèvre, Pour l'amour de la belle Casque

Il s'agit généralement d'individus jeunes, souvent de jeunes adolescents, qui

a) revendiquent leur appartenance à une sous-culture ;

b) ont une façon particulière de s'exprimer en utilisant des mots et expressions argotiques, qui proviennent pour une grande partie de l'argot des voleurs de l'époque.

Il est important d'étudier comment le vocabulaire particulier des Apaches s'est divulgué dans la langue, est même retrouvé dans des textes non seulement argotiques (« Quand il parle de l'atelier où il travaille : « Quelle *turne*, quelle boîte à lou ; quand il est entré là-dedans, on ne savait rien faire, ça commence à venir, on les a mis à la coule ; est-ce qu'on savait seulement couper du fer » (Poulot, 1870 : 90)), mais encore littéraires (« Les sorgueurs vont solliciter des *gails* à la lune » (les rôdeurs vont voler les chevaux la nuit) (Hugo, 1862 : 198).

Les Apaches ont une mode reliée à des accessoires particuliers, dont certains sont désignés par des termes dignes d'intérêt pour les linguistes, définissant le « style apache », un style personnel comprenant :

— le pantalon « *patte d'éph* » ou *Bénard* ;

— la ceinture en flanelle rouge ;

— le foulard ;

— le blouson cintré ;

— la casquette à trois ponts, dite *Desfoux* ou *Deffe* ;

— la chemise (fripée) ;

— le couteau (généralement à cran d'arrêt) ou *surin*, *Eustache* ;

— dans certains cas un revolver ou *rigolo*.

À propos des Apaches, Louis Latzarus précise que « La nouveauté n'est pas dans la méthode de crime, mais dans le courage, dans la fidélité à la foi jurée, dans le mépris de la vie, dans les qualités guerrières mal employées » (1912 : 531)

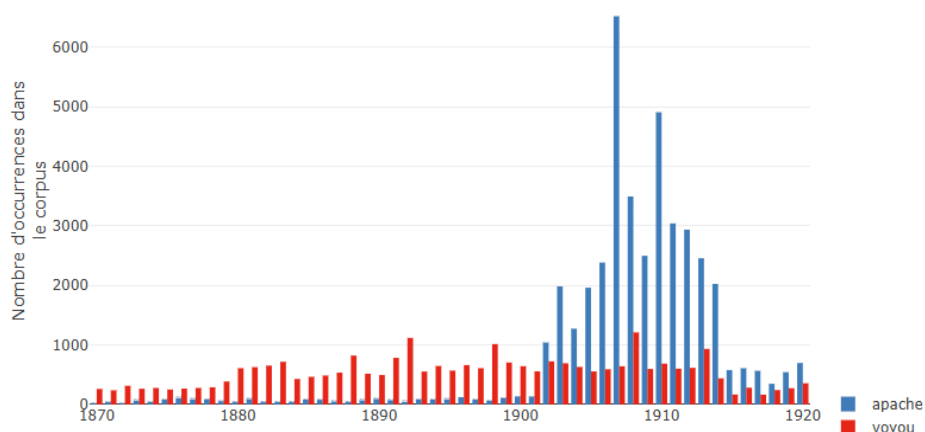
Pour Michelle Perrot « [l]e "travail social", la mise en place d'un "complexe tutélaire" centré sur la famille connaissent à la veille de la guerre³ d'importants développements. Toutefois, la jeunesse échappe à ces sollicitudes. Rien n'est vraiment prévu pour elle, hormis le service militaire et pour les récalcitrants, les

d'Or – L'athlète Manda déchaîne la guerre à Charonne, *Ce soir*, 13 octobre 1937, p. 8) ; on y voit Amélie Hélie, dite *Casque d'or* ou Belle de Charonne. Manda avec l'aide de sa bande d'Apaches poignarde Leca, qu'Amélie Hélie a rejoint (La Reine des Apaches, *Paris-soir*, 18 décembre 1930).

³ 1^{ère} guerre mondiale (Grande Guerre).

bataillons disciplinaires » (Perrot, 2007 : 78)⁴ et « [b]eaucoup voient dans l'armée le moyen de capter des "qualités guerrières mal employées" et de mater les rebelles impénitents, expédiés en première ligne, lorsque viendra la guerre » (Perrot, 2007 : 78)⁵, ce qui lui permet de proposer une hypothèse très probable pour la disparition des *Apaches* : « La guerre : Veuve suprême. Ainsi finirent les *Apaches*. » (Perrot, 2007 : 78)

L'illustration « Lexies *Apache* et *voyou* dans Gallica et la presse française (1870-1920) » ci-après montre l'emploi qui est fait de la dénomination *Apache*, comparativement à celui de *voyou* de 1880 à 1920, avec deux pics notables en 1907 et 1910 ; même si le graphe comporte à fois les données pour *Apaches* parisiens et *Apaches* nord-américains, la proportion de ces derniers est négligeable par rapport à celle des premiers.



Lexies *apache* et *voyou* dans Gallica et la presse française (1870-1920)

⁴ Repris dans *Les ombres de l'histoire - Crime et châtement au XIX^e siècle* [Paris, Flammarion, 2001], éd. 2003, Paris, Flammarion, coll. « Champs », p. 364).

⁵ Ibid.

Du rez-de-chaussée au format livre : l'envolée d'un genre, le roman-feuilleton

Il doit être précisé que

Le XIX^e siècle est un moment-clé dans l'histoire du roman. Ce genre, longtemps dédaigné, prend une importance grandissante au point de s'imposer comme une des formes littéraires majeures et c'est entre autres grâce à la presse. Car le XIX^e siècle est également celui de l'avènement des médias et plus particulièrement des journaux : en 1836 la création de *La Presse* et *Le Siècle* marque un tournant dans l'histoire de la presse. Ces titres populaires publient des romans, présentés par tranches dans la rubrique « feuilleton » du journal. Ces romans-feuilletons ont rapidement un grand succès ; ils deviennent une rubrique nécessaire dans les quotidiens et participent à la grande popularisation des titres de presse. Quant au roman, il fleurit. (Du rez-de-chaussée au format livre : l'envolée d'un genre, le roman-feuilleton (*Les rencontres de Gallica*, 02 février 2021))

Pour Dávid Szabó, citant Denise François-Geiger⁶, « l'auteur n'écrit jamais en "argot" mais dans une langue commune chatiée ou relâchée où sont insérés des éléments argotiques ». Pour lui, les auteurs « écrivent dans une langue qu'on peut qualifier, d'un point de vue morphosyntaxique, parfois de populaire, parfois d'usuelle voire de chatiée⁷, dans laquelle viennent s'insérer des mots argotiques en grand nombre, ainsi que des termes non conventionnels⁸ appartenant à d'autres variétés (langage familier, populaire, jargon), qui sont dans certains cas difficiles à distinguer de l'argot » (Szabó, 2018 : 67). Le contenu textuel du roman *Les rafales* de J.-H. Rosny aîné correspond aux caractéristiques venant d'être présentées.

J.-H. Rosny aîné

J.-H. Rosny aîné (1856-1940), surtout connu pour son roman *La guerre du feu* (1909 en feuilleton dans la presse — 1911 en livre), publie en 1913 *Les rafales – Dans les rues – roman de mœurs apaches et bourgeoises* (Paris, Eugène Fasquelle, éditeur), qu'il considère comme le « résultat de longues promenades dans les faubourgs, de stations nombreuses au fond de certains bars et de rôderies en des lieux un peu louches » (p. vi). Ce roman a été feuilletonné entre janvier et mars 1912 dans le quotidien *Le Journal* avec le même titre.

⁶ *L'Argoterie*, Paris, Sorbonnargot, 1989, p. 57.

⁷ *Ibid.*, p. 61.

⁸ *Ibid.*, p. 67.

L'ouvrage s'inscrit dans le cycle (*i.e.* la saga) de La famille Lérande, qui comprend *Les rafales* (1912), *Dans les rues* (1913), *...Et l'amour ensuite* (1918) et *Les Arrivistes...et les autres* (1934) et fait partie des études sociales de l'auteur montrant l'influence néfaste de la rue sur l'enfance (cf. tableau ci-après).

Cycle	Titre	Année	Auteur(s)
Cycle de « La Bonne Humanité »	<i>Daniel Valgraive</i>	1891	J. H. Rosny
	<i>L'Impérieuse Bonté</i>	1894	
	<i>Les Âmes perdues</i>	1899	
Cycle des <i>Rafales</i> (la famille Lérande)	<i>Les Rafales</i>	1912	J.-H. Rosny aîné
	<i>Dans les rues</i>	1913	
	<i>...et l'amour ensuite</i>	1918	
	<i>Les Arrivistes et les autres</i>	1934	
Romans des âges farouches	<i>La Guerre du feu</i>	1909- 1911	J.-H. Rosny aîné
	<i>Le Félin géant</i>	1920	

D'un point de vue linguistique on relève dans *Les rafales* des termes et expressions du registre argotique de l'époque (fin du XX^e siècle et tout début du XX^e siècle), mais aussi appartenant au vocabulaire des *Apaches* : *biffin* (chiffonnier), *birbe* (vieillard), *cerise* (bonne chance), *esbigner* (voler), *gail* (cheval), *gouape* (comportement de voyou), *lingue* (couteau), *turne* (taudis), etc. Albert Dauzat écrit à ce sujet : « Les "apaches" de la fin du XIX^e siècle avaient vulgarisé dans la population ouvrière plusieurs expressions signifiant "tuer" : *descendre* et *refroidir* ; *sonner* (à l'origine : tuer en cognant la tête sur le trottoir ou le pavé ; ici "se faire sonner", se faire bombarder) ; *zigouiller* » (Dauzat, 1918 : 44).

Parler des Apaches (analyse linguistique)

Celui-ci est issu, en grande partie, de l'argot des voleurs de l'époque. Mais qu'en est-il de l'appellation *Apache* pour les désigner ? Michelle Perrot indique à ce sujet :

En ce qui concerne son apparition dans la presse et sa divulgation par celle-ci, c'est, semble-t-il – bien que cette hypothèse soit parfois critiquée –, à partir de 1902 que le nom d'*Apaches* est employé pour désigner une bande de jeunes dont les méfaits faisaient trembler Belleville, puis par extension les jeunes voyous. La paternité de cette transposition est controversée. [...] En tout cas, qu'ils en soient ou non les inventeurs, les jeunes se sont reconnus dans cette image indienne, ils s'en sont revendiqués et l'ont adoptée comme symbole de leur mobilité frondeuse et de leur esprit bagarreur. Le nom qu'on leur attribue par dérision, ils l'assument avec défi, non sans fierté. (Perrot, 2007 : 71)

Cependant à propos du terme *apache*, si l'on croit le procès de Manda : « Nous ne nous sommes jamais appelés comme ça entre nous ! », dit Casque d'Or. Le président : « Et comment vous appeliez-vous ? Les copains. » D'après Armand Lanoux, *Casque d'Or ou la Sauvage de Paris*, Les Œuvres Libres, 1952, p. 88. De même, Henri Varennes, *Un an de justice* (1901-1902) : « – Ne vous appelait-on pas Casque d'Or ? – Jamais. Ce sont les journalistes qui ont inventé ça. – Connaissiez-vous les Apaches ? – Des Apaches ? Y en a jamais eu à Belleville. » (Michelle Perrot, 2007 : 71)

Ci-après sont présentés des exemples de mots utilisés par J.-H. Rosny aîné dans son roman *Les rafales – Dans les rues – roman de mœurs apaches et bourgeoises* ; il est indiqué pour chacun des termes sa datation et sous quelle forme avec quels commentaires il apparaît dans les dictionnaires de l'époque.

À partir des 215 termes du roman *Les Rafales* reconnus comme étant populaires/argotiques, une liste de 8 termes est établie en utilisant un tri aléatoire : *Acré !*, *bourrique*, *faffiot*, *gonce*, *lingue (lingre)*, *meg*, *pierreuse*, *rigolo*. Ils servent ci-après d'illustrations pour montrer le type d'analyse que l'on peut opérer dans le cadre de cette étude.

LINGUE, LINGRE

Lingue est un couteau (muni généralement d'une virole de protection) ; le lexème date de 1596 sous la forme *ingre* (Pechon de Ruby, 1596). On peut lui attribuer la datation 1821 sous sa forme *lingre* et 1880 pour *lingre*. D'un point de vue morphologique, « Le *lingue*, couteau des Apaches, est la transformation phonétique, dans la langue populaire, de l'ancien argot *lingre* = couteau de Lingres (Dauzat, 1908 : 34) ; pour Lucien Rigaud, *lingue* est la forme moderne de *lingre* (Rigaud, 1888 : 228) ; quant à Charles Virmaître, il considère que *lingre*, qui appartient à l'argot des voleurs, est la 'bonne' forme : « Quelques auteurs disent *lingue*, c'est une erreur, *lingre* est une corruption de Langres, ville renommée pour la fabrication de ses couteaux » (Virmaître, 1894 : 165).

Pour Aristide Bruant, le verbe *linguer* a pour sens « assassiner par le couteau » (Bruant, 1905 : 32) ; il fournit deux exemples avec *lingue* : « C'est un goncier qu'a le' foie chaud : quand i' sort son *lingue*, i' voit rouge » (Bruant, 1905 : 223) et « I's s' cognent à coup d' *lingue*, comme les Italgos. » (Bruant, 1905 : 269)

Suivent des exemples dus à J.-H. Rosny aîné :

— J'cause pas pour moi. Seulement, c'est pas à faire. Ça m'embête que tu attraperais un sale coup... Tu comprends, c'est des grands, avec des *lingues* et peut-être des blindés...

Attends au moins que t'aies l'âge...

— Quèque ça te fiche ? C'est pas toi qui trinqueras !

— Ça me fait autant de peine que si c'était moi... (J.-H. Rosny aîné, 1913 : 79)

— Et s'il tire son *lingue* ? demanda timidement Gobiche.

— Ça ne sera pas long de tirer le mien.

D'un geste sec, Jacques ouvrit un bon couteau à cran d'arrêt : la lame miroita, bleuâtre et bien affilée.

— Je sais m'en servir !

Il savait s'en servir de la manière primitive dont on s'en sert au faubourg : on les voit vaguement feindre, se dérober, faire une boutonnière, mais leur science reste confuse. Gobiche guigna l'arme avec amertume :

— Veux-tu ce rigolo ? dit-il brusquement.

C'est pas un broningue ; tout de même, y crache ses pruneaux. (J.-H. Rosny aîné, 1913 : 81-82)

Faut d'abord que je dise un mot. Et tâchez voir de bien ouvrir vos escouanes ! C'est fini d'être gosses. On est des gonces... on commence aujourd'hui une vie sérieuse. Alors, voilà ce que j'ai à dire : si jamais y en avait un de vous autres qui donnait un poteau, je promets qu'il n'y coupera pas d'avalier sa fourchette. Aussi vrai que me voilà sur ce banc, je lui visserai mon *lingue* dans le ventre. (J.-H. Rosny aîné, 1913 : 179)

ACRÉ !

Acré ! est une exclamation voulant dire attention ! ; l'adjectif *acré* est probablement une forme euphémique de *sacré* qui a des sens très voisins dans la langue populaire ; de même, pour Lucien Rigaud, *acré* « est une abréviation de *sacré nom d'un chien* ou de *sacré nom de n'importe quoi* » (Rigaud, 1878 : 5) ; c'est une « exclamation lancée à l'atelier soit pour avertir les camarades de se taire, soit pour annoncer l'entrée du patron » (Rigaud, 1878 : 5) ; bien qu'apparaissant sous la forme adverbiale *cres*, vite, dès 1821 et en tant qu'adjectif chez Vidocq en 1836 (Larchey, 1889 : 2), ce n'est qu'à partir de 1848 qu'*acré* existe comme interjection selon Gaston Esnault (1965) ; c'est

donc 1848 que l'on retient pour datation ; comme interjection, *acré* peut avoir aussi pour formes *acrée* ou *acrie*. (France, 1907 : 2)

Déjà Jacques était sur lui et frappait des deux poings, sur la bouche, sur le nez, sur les yeux...

— Acré ! cria la Poule.

Car il voyait Cigare fouiller sournoisement dans une poche de son veston. Un couteau scintilla ; Gobiche, affolé, saisit son revolver ; une tache rouge s'élargit sur le cou de Jacques qui poussa un cri de rage, saisit le poignet de Martin et avisant une demi-brique qui traînait dans l'herbe, en asséna un coup farouche sur le crâne de l'apache... (J.-H. Rosny aîné, 1913 : 92)

Vous êtes parés, toi et Carmelot. La garce ne vous connaît pas... elle n'a pas seulement vos noms... j'ai tout machiné. Tant qu'à moi, on m'enverrait au faucheur, je ne vous donnerais pas. Si on vous bouclait, vous n'auriez qu'à faire les Jacques. Seulement, pas de bêtises avec le pèze... Acré, vieux poteau... et puis, ton orgue ! ou Carmelot, jamais un mot l'un sur l'autre, jamais un mot sur moi ! Celui qui jacterait, y peut commander son cercueil, je le rate pas ! (J.-H. Rosny Aîné, 1913 : 369)

MEG

Meg signifie « chef », « maître » et plus particulièrement « chef de la police » pour les *Apaches* (argot des voleurs) ; on trouve le terme *meg* dès 1846 : « *Meg*. — Chef, maître » (*Anonyme*, 1846 : 244) ; c'est donc cette datation qui est retenue. Le sens initial de *meg* est costaud, fort ; ce terme est utilisé en argot tout au long du XIX^e siècle, mais aussi au XX^e siècle ; par extension de sens, il signifie chef, maître, celui qui est le plus fort, et proviendrait du latin *māgus*, mage, prêtre chez les Perses, grec *μάγος*, ou de l'arabe *melek*, roi < *mlik* (ملك), même sens ; voir aussi Alfred Delvau : « **MEG**, s. m. Maître, roi, — dans l'argot des voleurs, qui, quoique affranchis, sont volontiers les esclaves de quiconque est plus fort, plus rusé, plus coquin qu'eux. » (Delvau, 1866 : 307)

Cigare, qui avait de la lecture, rêvait des opérations plus lucratives. Il voulait devenir le chef d'une bande réelle, un *meg*, un costaud, une terreur. (J.-H. Rosny Aîné, 1913 : 7)

Tous s'étaient rapprochés. Les deux voyous considéraient Jacques avec stupeur et leur poteau avec un dédain bienveillant ; le long ne put s'empêcher de dire :

— Ce même va faire un rude *meg* ! (J.-H. Rosny Aîné, 1913 : 92)

— On sera juste ! reprit le chef. Chacun aura sa part, mais pas tous la même. D'abord c'est moi qui ai mis la main sur le sac. La Poule a dégelé le cabot. Bille

a indiqué le coup. Pios encore, je suis le *meg*. Notre part sera plus grosse. (J.-H. Rosny Aîné, 1913 : 178)

GONCE

Le lexème *gonce* désigne un individu quelconque ; au XVII^e siècle, il signifie « lourdaud » (Ollivier Chéreau date le terme de 1628 (*Chéreau*, 1668)) ; le *Dictionnaire historique des argots français* (Paris, Larousse, 1965) de Gaston Esnault retient la date 1821 pour *gonce* « homme », en renvoyant à l'ouvrage d'Ansiaume avec le sens « homme » (Dubois, 1943-1 : 54) ; on peut par conséquent dater *gonce* avec le sens « homme » de 1821. Pour Alfred Delvau *gonce* est un « homme quelconque du bois dont on fait les dupes, — dans l'argot des voleurs » (Delvau, 1866 : 186) ; Albert Dauzat signale les formes *gonce*, *gonse* comme courantes dans l'argot parisien d'avant-guerre. (Dauzat, 1918 : 264)

Rosalie, tournant la tête, comme pour cacher le rire et l'ironie de sa bouche, dit méchamment :

— Cause toujours!... Seulement, tu l'as pas rencontré depuis les vieilles histoires. Mon vieux, si tu savais ce qu'il a pris de moelle. C'est rare qu'un *gonce* lui résisterait. Tu sais peut-êt' pas qu'il a boulé le costaud du Kellermé ?... Vaudra mieux pour toi ne pas le rencontrer... Y te garde une dent de sagesse... c'est moi que j'te le dis. (J.-H. Rosny Aîné, 1913 : 75)

— T'es sûr qu'y a du pognon ?

— Sûr et Certain. Le *gonce* est aspic comme un chameau. Y ne briffe que de la barbaque... y sort pas... et y lave ses romaines.

— Qui t'a rancardé ?

— Ma frangine [...] Une grenouille qu'est entrée dans la turne..., un jour que le vieux ne répondait pas, a vu faffes garatés sur la table, peut-êt'cinq, peut-êt'dix. (J.-H. Rosny Aîné, 1913 : 165)

PIERREUSE

Ce mot est un de ceux employés pour la prostituée de bas étage œuvrant dans les jardins publics, les fortifications, les boulevards extérieurs, les quais, les terrains vagues de Paris ; Gaston Esnault, qui classe ce terme dans le vocabulaire de l'argot de la police et le date de 1807, précise : « prostituée, opérant parmi les matériaux des bâtiments en construction, notamment du Louvre en 1802 » (Esnault, 1965)⁹.

⁹ Voir aussi Goudaillier, 2023 : 13.

- T'occupe pas de moi ! goguenarda-t-il. Je prends mon droit où je le trouve... et je veux pas, tu entends ? Quand je devrais lui mettre du couteau dans le ventre, j'empêcherai que ma sœur soit une *pierreuse*.
- Une *pierreuse* ! fit-elle avec dédain.
- Ou autre chose, ça m'est égal... tu comprends ! Je parle du pain que tu ne dois pas manger. (J.-H. Rosny aîné, 1913 : 208)

FAFFIOT

Faffiot est un des termes pour billet de banque ; il a initialement existé sous la forme *faffe* et remonte à 1829 ; d'après le *Tlfi* 1847 peut être retenue comme datation pour *fafiot*, *faffiot*, billet de banque. Pour Alfred Delvau : « **Faffe** ou **fafiot**, s. m. Onomatopée de l'argot des voleurs, par laquelle on désigne le papier, blanc ou imprimé. *Fafiot garaté*. Billet de banque, autrefois signé Garat et aujourd'hui Soleil. Fafiot mâle » (Delvau, 1866 : 143) ; Charles Virmaître donne une précision à propos de *fafiot garaté* : « *Fafiot garaté* billet de banque, quand c'était M. Garat qui les signait. *Fafiot dit Bourguignon* quand il était signé Soleil (Argot des voleurs) » (Virmaître, 1894 : 110) et pour Aristide Bruant, *faffe* désigne tout billet de banque, quelle qu'en soit la valeur (Bruant, 1905 : 58) ; il en est de même pour *fafiot* (*ibid.*, p. 59).

- Moisir avec eux ou avec toi, c'est kif-kif. C'est pas des tunes que je veux... c'est pas même des sigues... Je veux des *faffes*. (J.-H. Aîné Rosny, 1913 : 160)
- T'es sûr qu'y a du pognon ?
- Sûr et Certain. Le gonce est aspic comme un chameau. Y ne briffe que de la barbaque... y sort pas... et y lave ses romaines.
- Qui t'a rancardé ?
- Ma frangine [...] Une grenouille qu'est entrée dans la turne..., un jour que le vieux ne répondait pas, a vu *faffes garatés* sur la table, peut-être cinq, peut-être dix. (J.-H. Rosny Aîné, 1913 : 165)
- Maintenant, attention ! recommande Jacques. C'est dangereux de changer des *fafiots*... et c'est dangereux de dépenser trop à la fois. Faudrait avoir la madrice d'être sage pendant quelques jours, ou gare les bourriques. Tous comprennent, mais Gargaille l'Estomac ira ce soir trouver la créature hémisphérique, la Poule voudra dîner au restaurant et ne résistera pas au théâtre, Bille. (J.-H. Aîné Rosny, 1913 : 184)
- Carmeluche, tu n'es pas méchant ! Fit dédaigneusement Jacques. On dirait que tu ne me connais pas... Ces quelques *fafiots*, ça sera peut-être un jour ta fortune !
- Pis, intervint la Poule, ça te fait un demi millard de différence, et t'en auras deux. Pas de quoi faire chialer un meulard !

Carmelot en convint et ils firent des projets jusqu'au pont-viaduc. (J.-H. Aîné Rosny, 1913 : 313)

RIGOLO

Rigolo, « revolver », « pistolet » date d'après le *Tlfi* de 1886 ; Alfred Delvau note dans l'édition de 1889 de son *Dictionnaire de la langue verte* « Rigolo. Revolver » et l'attribue à l'argot des voleurs (Delvau, 1889 : 577) et Charles Marcy mentionne dans *L'argot des prisons* « Rigolo. Rigolos. — Revolver. Pincés » (Marcy, 1901 : 20).

— Y a des voisins ?

— Justement. Six ou sept... Mais du matin à la sorgue, y en avait qu'un seul de dangereux ... Seulement, y s'est esbigné. Puis un cabot. Faut dire que le vieux bricole dans son jardin. Y fait de la légume. Avec le voisin et le cabot, il lui est encore rien arrivé. Alors il a pris l'habitude, y se méfie plus, jusqu'au soir. Le soir, y cadénasse et il a plutôt deux *rigolos* qu'un seul.

— Alors, qu'est-ce qu'il faut faire.

— Escoffier le cabot ! (J.-H. Rosny aîné, 1913 : 164)

BOURRIQUE

Une *bourrique*, pour les *Apaches*, comme pour tout malfrat, est un dénonciateur, un mouchard, un indicateur de police ; le terme désigne même dans certains l'agent de police ; dans son article « L'argot réel » paru dans *Le Figaro* du 23 novembre 1881, Georges Grison indique :

Vous avez toujours entendu appeler *mouton*, le voleur qui mange le morceau envers la police, et qui casse du sucre sur ses copains ; il s'appelle aussi, d'après Vidocq et Canler, un *coqueur* (dénonciateur), parce qu'il chante *une vache*, d'où la devise de l'aimable Abadie, *Mort aux vaches !* — enfin, un *casseroleur*, parce qu'il mange à la grande casserole (police). Eh bien ! il a un nouveau nom. Aujourd'hui c'est une *bourrique*, et il faut se méfier, de ses oreilles.

(p. 3) ; cette occurrence dans *Le Figaro* du 23 novembre 1881 permet donc de retenir 1881 comme datation pour *bourrique* bien que le terme apparaisse déjà avec le sens de mouchard en 1877 dans une chanson et signifie agent de la Sûreté. Pour Charles Virmaître, *bourrique* est un indicateur en argot des voleurs (Virmaître, 1894 : 46). *Bourrique*, agent de police, est cité par Aristide Bruant (Bruant, 1905 : 13).

— Maintenant, attention ! recommande Jacques. C'est dangereux de changer des fafiots... et c'est dangereux de dépenser trop à la fois. Faudrait avoir la

madrice d'être sage pendant quelques jours, ou gare les *bourriques*. Tous comprennent, mais Gargaille l'Estomac ira ce soir trouver la créature hémisphérique, la Poule voudra dîner au restaurant et ne résistera pas au théâtre, Bille. (J.-H. Rosny aîné, 1913 : 184)

Le roman de J.-H. Rosny aîné *Les rafales* écrit en 1913 contient un nombre important de lexèmes, expressions et interjections qui relèvent du registre de l'argot des voleurs, des malfrats du XIX^e siècle utilisé par les Apaches parisiens dans leur propre parler ; les exemples présentés en sont la preuve. Le texte rend bien compte des mœurs et des pratiques criminelles de ses voyous de la Belle-Époque et permet une meilleure connaissance de certains mots du vocabulaire qu'ils employaient à des fins cryptiques, afin de ne pas être compris, entre autres, par la police, et identitaires pour pouvoir s'identifier entre eux et marquer leur appartenance à un groupe particulier de délinquants de Paris. Des auteurs tels Aristide Bruant, Francis Carco, Oscar Méténier, Denis Poulot, Eugène Süe, Eugène-François Vidocq, Charles Virmaître ont employé des éléments de ce lexique non normé, mais Honoré de Balzac, Victor Hugo, Émile Zola en ont fait de même dans certains de leurs écrits.

Éléments bibliographiques

Dictionnaires, articles linguistiques et autres

- ANONYME (1846), *L'intérieur des prisons - réforme pénitentiaire... avec un Dictionnaire du langage des prisons*, Paris, Jules Labitte, Libraire.
- BAUER Alain et SOULLEZ Christophe (2012), La Belle Époque et ses « beaux voyous », *Une histoire criminelle de la France*, Odile Jacob, p. 97-126.
- BRUANT Aristide (1905), *L'argot au XXe siècle*, Paris, Librairie Ernest Flammarion.
- CHÉREAU Ollivier (1668), *Le jargon ou Langage de l'argot reformé comme il est à présent en usage parmi les bons pauvres*, chez la veuve de Jacques Oudot, rue du Temple.
- DAUZAT Albert (1908), *La langue française d'aujourd'hui*, Paris, Librairie Armand Colin.
- DAUZAT Albert (1918), *L'argot de la guerre*, Paris, Colin.
- DELESALLE Georges (1896), *Dictionnaire Argot-Français Français-Argot*, Paris, Paul Ollendorff.
- DELVAU Alfred (1866), *Dictionnaire de la langue verte*, 1^{ère} éd., Paris, E. Dentu.

- DELVAU Alfred (1889), *Dictionnaire de la langue verte*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion.
- DUBOIS Michel (1943, 1944), Argot en usage au bagne de Brest en 1821 (Ansiaume), *Le Français moderne*, 1. 1^{er} juil. 1943, p. 53-60, 2. 1^{er} octobre 1943, p. 279-288, 3. 1^{er} avril 1944.
- ESNAULT Gaston (1965), *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, Larousse.
- FRANCE Hector (1907), *Dictionnaire de la langue verte, archaïsmes, néologismes, locutions étrangères, patois*, Paris, Librairie du Progrès.
- FRANÇOIS-GEIGER Denise (1989), *L'Argoterie*, Paris, Sorbonnargot.
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (2019), *Comment tu tchatches ! - Dictionnaire du français contemporain des cités* [1^{ère} éd. 1997], Paris, Éditions Maisonneuve & Larose | Hémisphères.
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (2023), Vocabulaire des amours illicites en argot parisien de la deuxième moitié du XIX^e siècle d'après Alfred Delvau, *Acta Universitatis Lodzensis. Folia Litteraria Romanica*, n° 18, 2023, p. 9-17. DOI : 10.18778/1505-9065.18.02
- KALIFA Dominique (2004), Les lieux du crime. Topographie criminelle et imaginaire social à Paris au XIX^e siècle, *Sociétés et Représentations*, n° 17, p. 131-150. DOI : 10.3917/sr.017.0131
- LARCHEY Lorédan (1889), *Nouveau supplément du Dictionnaire historique d'argot*, Paris, E. Dentu.
- MARCY Charles (1901), *L'argot des prisons*, Paris, A. Pedone.
- PECHON DE RUBY (1596), *La vie généreuse des mercelots, gueuz, et boesmiens, contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon, mis en lumière par M. Pechon de Ruby, gentil'homme breton, ayant esté avec eux en ses jeunes ans, où il a exercé ce beau mestier. Plus a esté adjousté un Dictionnaire en langage blesquien, avec l'explication en vulgaire*, Lyon, chez Jean Ivlliéron.
- PERROT Michelle (2007), « Dans le Paris de la Belle Époque, les "Apaches", premières bandes de jeunes », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 67, p. 71-78. DOI : 10.3917/lett.067.0071
- POTTIER Jean-Michel (2016), « Une poétique du cycle - Regards sur l'œuvre de J.-H. Rosny aîné », *Genesis*, n° 42 (L'écriture du cycle), p. 75-85. DOI : 10.4000/genesis.1634
- RIGAUD Lucien (1888), *Dictionnaire du jargon parisien – l'argot ancien et l'argot moderne*, Paris, Paul Ollendorff.

- RIGAUD Lucien (1888), *Dictionnaire d'argot moderne*, Paris, Paul Ollendorff.
SAINÉAN Lazare (1920), *Le langage parisien au XIX^e siècle, facteurs sociaux, contingents linguistiques*, Paris, E. de Boccard.
SZABÓ Dávid (2018), « L'argot dans la littérature : masque de discours ou signe de complicité ? », in : *Les Masques du discours* (D. Ablali, D. Öztin Passerat eds.), Istanbul, Anka Matbaa, p. 67-79.
VIRMAÎTRE Charles (1894), *Dictionnaire d'Argot fin-de-siècle*, Paris, A. Charles.

Ouvrages littéraires cités

- HUGO Victor (1862), *Les Misérables*, tome 2.
LATZARUS Louis (1912), « Les malfaiteurs parisiens », *Revue de Paris*, 19^e année, p. 525-546.
POULOT Denis (1870), *Le sublime ou le travailleur comme il est en 1870, et ce qu'il peut être – question sociale*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven & Cie.
ROSNY J.-H. aîné (1913), *Les rafales – Dans les rues – roman de mœurs apaches et bourgeoises*, Paris, Eugène Fasquelle.

JEAN-PIERRE GOUDAILLIER

Université Paris Cité

ORCID : 0000-0001-5607-9123